

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 15 novembre 2019

Date de la

Convocation :

8 novembre 2019

Date d’Affichage :

19 novembre 2019

Objet : Délibération n° 2019-120

AS Edelweiss : convention pour la mise à disposition d’un véhicule à la commune.

**L’an deux mille dix-neuf, le quinze novembre à vingt heures trente,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. Sébastien FINE, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 12 – Nombre de pouvoirs : 2

Sont présents : MM. FINE Sébastien, MASSON Jean-Pierre, ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, ROUX Catherine, MOYA Nadine, CORDIER Georges, CORDIER Eveline, ARNAUD Cyril, PERRINO Charles, CHEVALLIER Jacques, ARDUIN Sylvie.

Sont représentées : GRANET Céline par ARNAUD Patricia, PESQUE Caroline par FINE Sébastien.

Absents excusés : MM. GRANET Céline, CAZAN Alexandre, PESQUE Caroline.

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

M. Le Maire expose au Conseil municipal un projet de convention ayant pour objet de définir les modalités de mise à disposition à la commune du véhicule Renault Trafic appartenant à l’Association Sportive Edelweiss en vue d’effectuer le transport des élèves de l’école de Villard St Pancrace jusqu’au Centre Montagne lors des séances « ski de fond ».

M. Le Maire sollicite l’autorisation du Conseil Municipal pour signer cette convention telle qu’elle est annexée à la présente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention tel qu’il a été présenté.
- **AUTORISE** M. le Maire à signer la dite convention avec le Président de l’association Sportive Edelweiss.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE